

DRONE VOLT

renforce ses fonds propres et diminue fortement son endettement pour poursuivre sa dynamique de développement

Villepinte, le 9 juin 2021

DRONE VOLT, expert en intelligence artificielle embarquée et constructeur de drones civils professionnels, annonce le succès d'une augmentation de capital de 3,71 millions d'euros pour soutenir l'accélération de son activité commerciale à l'international et poursuivre le programme de désendettement engagé par le Groupe depuis le début de l'année. Ainsi, DRONE VOLT renforce sa structure financière afin d'accompagner sa dynamique de développement.

L'augmentation de capital annoncée aujourd'hui a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription. Les titres ont été souscrits par les actionnaires historiques de l'entreprise et par de nouveaux investisseurs, à hauteur de 2,37 millions en numéraire et le solde par compensation de créances. Le prix d'émission des actions nouvelles a été fixé à 0,195 € par action, soit une décote de 9,3% par rapport au cours de clôture de l'action DRONE VOLT le 8 juin 2021 (0,215 €).

Le produit net en numéraire de l'augmentation de capital (2,22 millions d'euros) sera utilisé par DRONE VOLT pour soutenir la très bonne dynamique commerciale que connaît aujourd'hui le Groupe à l'international, à travers le financement du besoin en fonds de roulement lié à la montée en puissance des contrats de commandes de drones reçues par le Groupe au cours du premier semestre de l'exercice 2021, et qui pourrait s'accélérer davantage à l'avenir. Pour rappel, durant le 1^{er} semestre, le Groupe a signé un contrat majeur avec un client d'Europe centrale portant sur la livraison d'un minimum de 275 drones HERCULES 20 SPRAY. DRONE VOLT a également reçu une commande record et a signé un contrat de distribution avec son partenaire AQUILINE DRONES portant d'une part sur la livraison de 600 drones HERCULES 2 et d'autre part sur un programme d'achat pouvant aller jusqu'à 700 drones de la gamme HERCULES 10 et 20.

Cette augmentation de capital vient également compléter les différentes initiatives de désendettement engagées par l'entreprise depuis le début de l'année, lui permettant de réduire son endettement financier de 4,4 millions d'euros, ses mensualités de remboursement d'emprunt de 210 keuros et ses frais financiers de 130 keuros sur l'exercice 2021.

Sur l'ensemble du 1^{er} semestre de l'exercice 2021, DRONE VOLT aura ainsi remboursé :

- 960 keuros de dette obligataire à fin février 2021 ;
- 560 keuros de dette obligataire convertible à fin mai 2021 ;
- 1,1 million d'euros d'ORNANE à fin juin 2021 ;
- 1,8 million d'euros de Crédit Vendeur à fin juin 2021.

À cette occasion, Marc Courcelle, Directeur Général de DRONE VOLT, déclare : « Nous sommes aujourd'hui très heureux du succès de cette augmentation de capital et nous remercions les actionnaires historiques comme les nouveaux investisseurs de leur confiance en notre projet. L'opération nous permettra de soutenir la croissance de notre activité commerciale à l'international, fruit du succès que connaissent nos solutions technologiques sur les marchés européen et américain, et grâce à nos partenariats. Par ailleurs, après un exercice 2020 où notre trésorerie et nos capitaux propres ont atteint leurs plus hauts historiques, cette opération nous permettra de renforcer davantage notre structure financière et de poursuivre ainsi notre très bonne dynamique de développement. »

Principales caractéristiques de l'augmentation de capital :

Le Conseil d'Administration du 8 juin 2021, faisant usage de la délégation qui lui a été accordée aux termes de la 11^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte de la Société en date du 26 juin 2020, a décidé l'émission d'un nombre total de 19 033 904 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale unitaire de 0,030 €, et en a réservé la souscription à des investisseurs entrant dans la catégorie de personnes définie à la 11^{ème} résolution.

L'augmentation de capital, représentant environ 8,4% du capital social de la Société, sur une base non diluée, avant la réalisation du placement, a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription actionnaires existants de la Société, sur le fondement de l'article L. 225-138 du code de commerce.

Le prix d'émission des actions nouvelles a été fixé à 0,195 € par action. Ce prix correspond à une décote de 9,3% par rapport au cours de clôture de l'action DRONE VOLT le 8 juin 2021 (0,215 €), conformément à la 11^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte de la Société en date du 26 juin 2020. Le produit brut de l'émission pour Drone Volt est de 3 711 611,28 € (prime d'émission incluse).

Incidence de l'émission sur la répartition du capital :

À titre indicatif et sur une base non diluée, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'augmentation de capital sera portée à environ 0,92% s'il ne participe pas à l'opération.

Tableau de répartition du capital avant augmentation de capital

Actionnaires	Nb titres	% détention	Droit de vote	% de droit de vote
AQUILINE DRONES*	9 629 708	4,24%	9 629 708	4,21%
Famille GUALDONI*	7 500 000	3,30%	7 500 000	3,28%
Public	210 104 639	92,46%	211 348 778	92,50%
Total	227 234 347	100,00%	228 478 486	100,00%

* Sur base des informations connues au 31 décembre 2020

Tableau de répartition du capital après augmentation de capital

Actionnaires	Nb titres	% détention	Droit de vote	% de droit de vote
AQUILINE DRONES*	9 629 708	3,91%	9 629 708	3,89%
Famille GUALDONI*	7 500 000	3,05%	7 500 000	3,03%
Investisseurs augmentation de capital	19 033 904	7,73%	19 033 904	7,69%
Public	210 104 639	85,32%	211 348 778	85,39%
Total	246 268 251	100,00%	247 512 390	100,00%

* Sur base des informations connues au 31 décembre 2020

Règlement-livraison et cotation des actions nouvelles :

Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché régulé d'Euronext Growth à Paris sont prévus le 11 juin 2021, sous réserve des conditions usuelles. Les actions ordinaires nouvelles seront admises aux négociations sur la même ligne de cotation que les actions ordinaires existantes de DRONE VOLT d'ores et déjà cotées sous le même code ISIN FR0013088606 - ALDRV. Les actions ordinaires nouvelles seront assimilées aux actions ordinaires existantes de DRONE VOLT.

L'offre n'a pas donné lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers. Le placement n'a fait l'objet d'aucune garantie.

Facteurs de risques :

L'attention du public est portée sur les facteurs de risque relatifs à la Société et à son activité, présentés dans le rapport financier annuel 2020 publié par la Société le 30 avril 2021 et disponible sans frais sur son site Internet (<https://www.dronevolt.com/fr/>). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estime être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois à compter de ce jour.

Prochain communiqué : Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2021, mardi 13 juillet 2021

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur [www.dronevolt.com / Investisseurs](http://www.dronevolt.com/Investisseurs)

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur [Actusnews](#)

Pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : finance@dronevolt.com

À propos de DRONE VOLT

Créé en 2011, DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. DRONE VOLT est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Suisse et en Indonésie. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones.

Le Groupe DRONE VOLT, membre du GICAT, a réalisé un chiffre d'affaires de 5,8 millions d'euros en 2020.

DRONE VOLT fournit notamment les administrations et les industriels tels que l'Armée Française, le Ministère des Armées, Engie, Total, Bouygues ES, ADP, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), des Agences gouvernementales internationales...

DRONE VOLT est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est coté sur le marché Euronext Growth à Paris :

Action : Mnémo : ALDRV.PA - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME

Plus d'informations sur www.dronevolt.com

Contacts :

Relations Investisseurs**DRONE VOLT**

Sylvain Navarro – T: +33 7 88 87 50 88

finance@dronevolt.com

Relations médias FINANCE**ACTUS finance & communication**

Manon Clairet – T: +33 1 53 67 36 73

dronevolt@actus.fr

Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER**DRONE VOLT**

Céline Vergely – T: +33 6 08 42 75 84

celine@dronevolt.com